

AMTECH EXPERTISES s'engage à mener ses activités professionnelles tout en respectant l'environnement, les lois légales sur l'environnement en république du Congo, le milieu de travail, et le milieu naturel de ses sites d'opération. Elle s'engage à œuvrer à la maîtrise et à la minimisation des risques et impacts environnementaux de ses activités et à la réduction de son empreinte carbone. Ces engagements s'illustreront par un ensemble de mesures.

- **MAITRISER ET REDUIRE** ses impacts significatifs sur l'environnement par une approche systématique de prévention des risques et de gestion des pollutions.
- **RESPECTER** en permanences les exigences légales, normatives et réglementaires applicables à ses activités
- **MINIMISER** l'empreinte énergétique tout en optimisant les couts de production
- **UTILISER** les meilleures technologies disponibles à un cout économiquement acceptable.
- **AMELIORER** continuellement son système de management HSE en réalisant des audits et des actions préventives ou correctives, en maintenant en continue la communication avec les parties intéressées, y compris les travailleurs, et en intégrant les besoins de tous les partenaires et parties intéressées de l'entreprise
- **METTRE EN PLACE** les moyens d'intervention capables de limiter les conséquences et impacts des accidents.

AMTECH EXPERTISES va mobiliser et faire participer l'ensemble de son personnel, ses partenaires et tous les acteurs dans son organisation pour la réalisation de ses objectifs. Elle maintiendra la protection de l'environnement comme l'une de ses priorités dans sa stratégie de développement.

Pointe-Noire, le 23 Aout 2024



Directeur Gérant

M. Bruno MUBAMBA